

18. 10. 1953

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



Si le Gouvernement des Etats-Unis sous le suggere que la presente Note et la Note de l'Etat des Etats-Unis d'Amérique constituent un accord entre nos deux Gouvernements en vigueur jusqu'à ce que l'un ou l'autre Gouvernement ait notifié à l'autre par écrit son desir de mettre fin à l'accord.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

A. D. P. HENNEY.

A. D. P. HENNEY

II
Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada
aux Etats-Unis d'Amérique
DEPARTMENT OF STATE
WASHINGTON, D. C.

DEPARTEMENT D'ETAT
WASHINGTON, D. C.

WASHINGTON, le 13 novembre, 1953

Excelsior
I have the honor to refer to your letter of the 12th of November 1953, in which you refer to your Note of the 12th of November 1953, in which you suggest that the present Note and the Note of the United States of America constitute an agreement between our two Governments in effect until such time as either Government shall notify the other in writing of its desire to terminate the agreement.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

JOHN FOSTER DULLES

JOHN FOSTER DULLES